

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Hôtel de Massa
38 rue du Fbg-St-Jacques 75014 Paris
Tél. : 01 53 10 12 00 fax : 01 53 10 12 12

Introduction à l'état d'écrivain

Session des 19 et 20 février 2013



Introduction à l'état d'écrivain

mardi 19 février 2013

9h30 / 12h30
Statut de l'auteur

Accueil par :

Dominique LE BRUN

Secrétaire général de la SGDL

Dominique LE BRUN

Secrétaire général de la SGDL depuis 2008.

Ayant à ce jour signé plus de 200 ouvrages illustrés et anthologies chez Atlas, Solar, Omnibus, Flammarion, Privat-Le Rocher, Libris, Larivière, Glénat, Le Cherche-Midi... comme auteur, traducteur ou directeur de collection, il a acquis en bientôt 30 ans une connaissance approfondie des rouages économiques de l'édition.



Introduction à l'état d'écrivain

mardi 19 février 2013

9h30 / 12h30
Statut de l'auteur

présenté par Valérie HARDÉ

9h30 - 10 h : **Présentation de la SGDL** par Dominique Le Brun

10h - 10h30 : **Présentation du service social** par Valérie Hardé

10h30 - 10h45 : Pause

10h45 - 12h30 : **La Protection sociale de l'auteur** par Angela Alves

- le régime général : l'AGESSA
- la retraite complémentaire : le RAAP (IRCEC)

Valérie HARDÉ

Responsable du Service social de la Société des Gens de Lettres depuis juin 2011.

Angela ALVES

Chef de cabinet du directeur et Responsable du Pôle juridique de l'IRCEC.

Institution de retraite complémentaire de l'enseignement et de la création.



Introduction à l'état d'écrivain

mardi 19 février 2013

14h00 / 17h00
Droits de l'auteur

présenté par Valérie BARTHEZ

Philippe MASSERON

Après une double formation en droit (DEA de Finances publiques et Fiscalité à Paris 2 et formation d'avocat) et en Information/Communication (Institut Français de Presse), Philippe MASSERON a effectué l'essentiel de son parcours professionnel au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) qui est la société de perception et de répartition de droits de la presse et du livre en matière de reproduction. Après une première expérience juridique dans le cadre de la création d'un réseau de franchise de distribution agro-alimentaire, il a été chargé de mission au CFC de 1990 à 1992, Responsable juridique (1993 – 1996), puis Directeur juridique (1996 – 2008). Depuis juin 2008, il est Directeur général adjoint du CFC et gère un pôle rassemblant les services juridique, répartition, contrôles, organisation et procédures.

Valérie BARTHEZ

Responsable juridique de la Société des Gens de Lettres depuis 2008.

Juriste, spécialisée en propriété littéraire et artistique, Valérie Barthez est titulaire d'un DEA de Propriété Intellectuelle et a débuté au sein de la Chaîne Paris Première. Pendant 10 ans, elle a assuré la fonction de responsable du Département Audiovisuel de l'ADAGP. Elle représente la SGDL au conseil d'administration de l'AFPIDA (Association française pour la protection internationale du droit d'auteur).



mercredi 20 février 2013

Introduction à l'état d'écrivain

Jean-Paul NADDEO

Il commence sa carrière comme libraire. Il a travaillé avec de nombreux éditeurs, comme Pierre Seghers, Robert Laffont, Claude Durand et Pierre Belfond, avec lesquels il crée les Éditions Acropole. Directeur commercial et responsable de projets éditoriaux chez Hachette, il a aussi participé à la création d'Inter Forum. Il devient Directeur Général de Hemma, puis de Larousse. Aujourd'hui éditeur et conseil pour différentes maisons d'édition, comme le Robert, First ou Flammarion, Il a publié Éternelle Route 66 (Timée éditions).

9h00 / 10h00

L'auteur dans la chaîne du livre

Par Dominique LE BRUN

10h15/11h15

Relation auteur/éditeur

Par Françoise HENRY

Françoise HENRY

Née en 1959, je passe mon enfance à Pau, après un Bac littéraire je fais une année d'hypokhâgne à Bordeaux, puis monte à Paris continuer des études d'allemand. J'obtiens en 1981 la Maîtrise avec un mémoire sur Les images de la mort dans Les cahiers de Malte Laurids Brigge de R.M.Rilke. J'apprends le métier de comédienne (tournées avec A. Benichou, puis Olivier Py en 1994, Les aventures de Paco Goliard). Depuis 1991, je joue pour France-Culture et France-Inter, et pour des doublages de films. En 1980 je publie un recueil de Poésies Eclatements aux Paragraphes Littéraires de Paris. En 1998, mon premier roman Journée d'anniversaire Calmann-Levy. (Prix Cino del Duca). En 1999, Le Postier (Calmann-Levy- 2 premières listes du Femina.), en 2000 et 2002, Un amour malheureux et Mémoires d'un oiseau (Pauvert), en 2003, La lampe (Gallimard) puis en 2006, 2009, 2010 chez Grasset, Le rêve de Martin (Finaliste du Femina - Prix Marguerite Audoux), Juste avant l'hiver (Prix Exbrayat) et Le drapeau de Picasso, et en 2011, Plusieurs mois d'avril (Gallimard). En 2008, adaptation du Rêve de Martin en feuilleton de 5 épisodes (France-Culture, diffusion 2008). De 2002 à 2011, j'écris 10 pièces radiophoniques pour Nuits blanches de Patrick Liegibel, puis en 2011 et 2012, 4 Nuits noires (France-Inter). Je viens d'écrire 5 micro-fictions achetées par France-Culture. Depuis 2006, je suis membre du Comité de la SGDL.



LES VALEURS DU DROIT D'AUTEUR

SGDL

Introduction à l'état d'écrivain

mercredi 20 février 2013

11h20 / 12h30 Fonction et rôle de l'éditeur

Présenté par Dominique LE BRUN

Joëlle LOSFELD

Durant ses études supérieures de lettres en 1972, Joëlle Losfeld, est engagée aux éditions La Table ronde et chez Christian Bourgois.

Passionnée par la littérature mais aussi par le cinéma, elle décide à la fin de ses études, en 1973, de devenir monteuse. En 1975, elle se rend en Tunisie où elle est engagée par une maison d'édition. C'est là qu'elle apprend le métier d'éditeur. Elle revient, après le décès de son père, pour s'occuper avec sa mère des éditions Denoël et Hachette. Journaliste, puis directrice littéraire des éditions Le Terrain Vague, en 1985, au sein du groupe Edima. En 1993, elle fonde sa propre maison d'édition. En 1997, elle s'associe avec le groupe Mango. En 2003, elle intègre les éditions Gallimard tout en gardant sa marque et sa ligne éditoriale.

A raison d'une vingtaine d'ouvrages publiés par an, son catalogue compte actuellement près de 600 titres. Ce sont essentiellement des romans français et étrangers. Citons, entre autres, parmi les auteurs Albert Cossery, Michel Quint, Janet Frame, Annie Saumont, Jean-Noël Blanc...

Élisabeth SAMAMA

Après un DEA de lettres modernes, Elisabeth Samama a débuté aux éditions Julliard il y a vingt-quatre ans. Adjointe à la direction littéraire sous la houlette de Christian Bourgois et Elisabeth Gille, elle devient au bout de six ans directrice littéraire. Après une interruption pendant laquelle elle travaille en free-lance pour Grasset, le Seuil et Denoël, elle réintègre Julliard et travaille avec Bernard Barrault et Bernard Fixot. Depuis 2001, Elisabeth Samama est directrice littéraire chez Fayard, responsable du secteur littéraire français. Elle publie entre vingt-cinq et trente titres par an.



LES VALEURS DU DROIT D'AUTEUR

SGDL

Introduction à l'état d'écrivain

mercredi 20 février 2013

14h00 / 15h20
**Édition, Diffusion
Distribution**

Présenté par **Dominique LE BRUN**

Éric LAHIRIGOYEN

Titulaire d'un double cursus en droit des affaires et management privé (Clermont-Ferrand et Paris), Éric Lahirigoyen, en tant que juriste a exercé dans plusieurs cabinets d'avocats. De 1996 à 1999 il est responsable de la librairie Privat à Paris. En 1999, il est attaché de presse aux éditions du Rocher et en 2000 il devient directeur commercial des éditions Phébus.

Depuis 2004 il est également lecteur de scénarios pour une chaîne de télévision du service public et pour une maison de production (cinéma et télévision).



Introduction à l'état d'écrivain

mercredi 20 février 2013

15h30 / 17h00
**L'auteur à l'heure
du numérique**

Présenté par **Dominique LE BRUN**

Jean Claude BOLOGNE

Philologue de formation, écrivain vivant de ses droits d'auteur depuis 1986 (romans, essais historiques, dictionnaires), Jean Claude Bologna a été secrétaire général (2002-2008) de la Société des Gens de Lettres, avant d'en accepter la présidence en 2010. C'est à ce titre qu'il participe à la réflexion sur la transformation du métier d'écrivain à l'heure du numérique. Il représente en particulier la SGDL au CSPLA (Conseil supérieur de la Propriété littéraire et artistique), dans la commission chargée depuis cet été de réfléchir à l'adaptation du contrat d'édition au monde numérique.

17h00/17h30

Conclusion de la session

par Jean Claude Bologna, président de la SGDL.

